

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 22 juillet 2022

Feux de forêt en Gironde : recommandations sanitaires aux populations

Dans le cadre de la gestion des incendies en Gironde et du retour progressif des personnes évacuées, l'ARS Nouvelle-Aquitaine rappelle les recommandations sanitaires lors d'expositions aux fumées et les consignes à respecter lors du retour à domicile.

| Evacuations de trois EHPAD

L'ARS Nouvelle-Aquitaine, en lien avec la Préfecture de Gironde et les services de secours, a organisé l'évacuation de trois EHPAD situés à proximité des feux. Il s'agit de l'EHPAD de Pyla-sur-Mer à la Teste-de-Buch, de l'EHPAD de Saint-Symphorien et de l'EHPAD de Villandraut, rattaché au Centre hospitalier de Bazas. Les 91 résidents ont été pris en charge dans plusieurs établissements publics et privés de Gironde, qui ont fait preuve d'une grande réactivité grâce à la mobilisation de leurs équipes.

Vingt-cinq personnes en situation de fragilité et vivant à domicile ont pu aussi être prises en charge et mises à l'abri au sein d'établissements du secteur. Tous les transferts se sont déroulés dans les meilleures conditions, grâce au concours des équipes soignantes et logistiques, ainsi que des transporteurs sanitaires publics et privés qui ont assuré les vacations. L'Agence remercie l'ensemble des acteurs qui ont permis la réussite de ces évacuations, dans le respect des personnes et de leurs familles.

| Impacts sanitaires des incendies de Gironde

Les incendies qui touchent actuellement le département ont en effet dégagé d'importants panaches de fumées qui se sont étendus dans plusieurs départements limitrophes, et même hors région. Les mesures de la qualité de l'air réalisées par ATMO Nouvelle-Aquitaine ont révélé un dépassement du seuil d'alerte des particules en suspension en plusieurs points de la région, équivalents à des pics de pollution intenses.

Cependant, à ce jour, l'impact sanitaire des incendies pour la population semble toujours modéré. En effet, Santé publique France maintient une surveillance sanitaire forte, en lien avec l'ATMO Nouvelle-Aquitaine, tant que l'épisode lié aux incendies demeure actif. Depuis le début de cette surveillance renforcée, les services d'urgences et l'association SOS Médecins Bordeaux n'ont pas noté une augmentation inhabituelle de leur activité liée aux incendies. Il n'y a pas non plus d'augmentation anormale de l'activité pour les syndromes en lien avec des pathologies respiratoires et cardio-vasculaires ou en lien avec des traumatismes et des brûlures.

| Surveillance et recommandations sanitaires lors d'expositions aux fumées

Du fait de la direction des vents, des nuages de fumées et des odeurs de bois brûlés ont été perceptibles et ont pu incommoder un grand nombre de personnes au-delà du département, voire de la région.

Afin de renforcer la surveillance de la qualité de l'air dans les départements concernés, la DREAL Nouvelle-Aquitaine va effectuer un certain nombre de mesures complémentaires, avec des postes mobiles et des postes fixes, pour déterminer la concentration des particules en suspension. L'impact des fumées est en tout état de cause assimilable à un pic de pollution intense.

En cas d'exposition directe aux fumées, il est recommandé de porter un masque de protection identique à celui utilisé pour se protéger de la Covid. Le niveau de filtration doit être adapté à l'épaisseur des fumées et à la fragilité des personnes (personnes à risques : problèmes cardio-respiratoires, asthme, maladies pulmonaires et femmes enceintes...).

Pour les résidents des zones plus éloignées des incendies, mais où parviennent des fumées denses des feux de forêt, les recommandations pour éviter les irritations consistent, pour tous, à :

- limiter les déplacements et le temps passé à l'extérieur,
- garder les portes et fenêtres fermées et n'aérer que lorsque les conditions le permettent,
- occulter les aérations avec des linges humides,
- arrêter les VMC durant les épisodes de fumées,
- éviter les activités physiques en plein air dans le secteur,
- veiller à la qualité de l'air à l'intérieur de son domicile (éviter l'encens, les bougies, etc),
- surveiller de près les personnes à risques.

Pour une simple sensation d'odeur gênante et/ou d'irritation des voies respiratoires supérieures, il n'est pas nécessaire de solliciter le médecin traitant, ni d'appeler le numéro d'urgence du SAMU-Centre 15.

| Personnes à risque : une vigilance particulière nécessaire

Sont particulièrement concernées les personnes ayant des antécédents respiratoires de type asthme, insuffisance respiratoire chronique ou autres pathologies respiratoires, ainsi que les personnes présentant une insuffisance cardiaque, pour lesquelles les effets irritants des fumées peuvent aggraver leur pathologie. Pour ces personnes à risque, il est recommandé, tout comme dans les pics de pollution intenses, de porter un masque FFP2 quand ils sont confrontés à une exposition directe aux fumées.

En cas d'apparition de symptômes ou d'une gêne respiratoires, les personnes à risque doivent se rapprocher d'un médecin généraliste, et à défaut, en fonction de l'intensité des symptômes ou de la gêne respiratoires, contacter le 15.

Pour plus d'information concernant les recommandations sanitaires et les conduites à tenir : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/qualite-de-lair-et-pollution-atmospherique>

| Recommandations sanitaires pour le retour à domicile des habitants des zones évacuées

L'ARS Nouvelle-Aquitaine appelle l'attention de la population concernée sur le respect d'un certain nombre de consignes pour les prochains jours, du fait des retombées des produits de combustion du bois.

En particulier, le nettoyage des poussières, cendres et suies implique des précautions particulières, du fait notamment du risque de passage transcutané et respiratoire.

Il est ainsi recommandé aux personnes de :

- **Eviter tout contact avec la suie, les cendres et les poussières ;**
- **En matière de nettoyage intérieur et extérieur (terrasse, mobilier de jardin) :**
 - Ne pas utiliser son aspirateur pour retirer les poussières, ainsi que tout souffleur, tout nettoyeur haute pression (type karcher) ou balayage à sec pouvant mettre en suspension des particules
 - Nettoyer les surfaces à l'eau uniquement : lingettes humidifiées pour les objets et meubles de la maison et serpillères humides pour les sols
 - Porter des gants lors des opérations de nettoyage ou de remise en état
 - Se laver les mains à l'eau et au savon après retrait des gants, et après les activités extérieures
 - Pour les personnes à risques et les femmes enceintes, le port du masque FFP2 est de plus recommandé pour ces opérations de nettoyage.
- **Laver à l'eau les légumes et fruits du jardin avant consommation et éplucher les légumes racine et tubercules ;**
- **Consommer uniquement des œufs vendus en magasins :** par principe de précaution, en attendant les résultats des prélèvements effectués dans les élevages, il est déconseillé de consommer les œufs issus des poulaillers de particuliers. En revanche, il n'y a aucun problème pour la consommation des œufs commercialisés ;
- **Evacuer l'eau restée stagnante dans le branchement d'eau destinée à la consommation :** il est recommandé, comme après toute absence prolongée de son domicile, de laisser couler les robinets intérieurs pendant deux minutes avant de consommer l'eau pour la boisson (cette eau peut être récupérée pour d'autres usages : entretien ménager, lavage des mains) ;

- **Vérifier le bon fonctionnement des équipements des piscines** : filtration, désinfection et retrait des déchets à l'épuisette.

Pour venir en aide aux habitants des zones touchées par les incendies et fortement éprouvés depuis plus d'une semaine, **une cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP)** est activée en Gironde.

Des professionnels prennent en charge les traumatismes psychologiques liés aux évacuations et soutiennent également les élus locaux qui se sont mobilisés auprès de leurs administrés et sans relâche depuis le début des incendies.

Cette cellule est accessible au **05 56 56 31 47** et peut être contactée par toute personne qui en éprouverait le besoin.

Contenu du communiqué de presse établi en lien avec Santé Publique France et le service santé, travail, environnement du CHU de Bordeaux.

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr